

MAIRIE
DE LESCURE
D'ALBIGEOIS
81380

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 FEVRIER 2024

Nombre de conseillers

En exercice 27

Présents 20

Votants 25

Date de convocation :

13/02/2024

Date d'affichage :

13/02/2024

Numéro :

04/2024

Le 19 février 2024, à 18 heures, le **Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth CLAVERIE, Maire.

Présents : Elisabeth CLAVERIE – Gérard TOUREL – Daniel DERRAC – Nelly FACCA – Xavier PETIT – Huguette DELPY-SOUTADE – Michel ALBENGE – Thierry MONTBROUSSOUS – Bruno BARDES – Françoise CHINCHOLLE – Franck GARRIC – Philippe FOULCHE – Ghislain PELLIEUX – Eric ALBERT – Stéphanie RAYMOND – Sylvie CLERGUE – David POUTRAIN – Nathalie JALBY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Maxime FONTANILLE.

Absents excusés représentés : Bernard DELBRUEL (E.CLAVERIE) – Marie LACAN (N.FACCA) – Marie-Pierre CAMBON (F.CHINCHOLLE) – Bénédicte CATHALAU (X.PETIT) – Kadour SAMET (D.DERRAC).

Absent non excusé non représenté : Francis SALABERT – GUY INTRAN

Secrétaire de séance : Claudette ROUQUETTE-BAULES

CONVENTION DE PARTENARIAT BIENNALE AVEC LA SCENE NATIONALE D'ALBI POUR
L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR 2024 ET 2025

La Scène Nationale d'Albi, Association culturelle labellisée par l'Etat, propose chaque saison un nombre important de représentations de spectacles et conduit de multiples projets d'action culturelle sur l'ensemble du département du Tarn.

Afin de réaliser son projet culturel pour la période 2024 et 2025, la Scène Nationale d'Albi sollicite la commune pour l'obtention d'une subvention de 4 000 € par an.

Les conditions d'attribution sont fixées par convention de partenariat. Il vous est proposé d'autoriser Madame le Maire à signer la convention qui vous est proposée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la convention de partenariat à passer entre la commune et la Scène Nationale d'Albi pour le versement d'une subvention dans le cadre du partenariat 2024 et 2025,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec la Scène Nationale d'Albi, lui attribuant une subvention de 8 000 € pour la période de 2024 (4000 €) et de 2025 (4 000 €), telle qu'elle est jointe en annexe de la présente délibération,
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune pour les années concernées

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire

Elisabeth CLAVERIE



Le Secrétaire de séance

Claudette ROUQUETTE-BAULES

